Commune mixte de Courchapoix, Rue du Petit-Bâle 1, 2825 Courchapoix, www.courchapoix.ch
Secrétariat communal Tél. 032 438 88 54 admin.com@courchapoix.ch
Mairie Tél. 032 438 83 97 mairie@courchapoix.ch

Convocation

Assemblée communale

Le lundi 23 novembre 2026, à 20 h dans la salle communale.

Ordre du jour :

1. **Adopter le procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2026.**
2. **Présentation du projet de renforcement secteur ST Les Lammes. Discuter et voter un crédit d'investissement de CHF 50'000.-- pour la réalisation des travaux et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.**
3. **Prendre connaissance et approuver les tarifs des prestations du Service électrique de Courchapoix (SEC).**
4. **Budgets de l'exercice 2027.**
 a. **Fixer la quotité d'impôt et les diverses taxes communales.**
 b. **Discuter et voter les budgets de fonctionnement de la commune, de la bourgeoisie et du service électrique.**
5. **Divers.**

Le budget et le détail des taxes sont disponibles sur le site internet :

https://www.courchapoix.ch

Il est également possible de venir chercher un exemplaire au secrétariat.

Le conseil communal

Courchapoix, le 9 novembre 2026